



Depart avec mon fils

Par infofemme

Bonjour a tous,

j'aimerais avoir des conseils juridiques.

Je suis mariée, mère d'un garçon de 14 ans et nous vivons en Martinique , mon mari étant martiniquais.

Il est devenu violent, menaçant de nous frapper mon fils et moi. Il a même menacée de se suicider.

Nous sommes effrayés et mon fils maintenant sursaute au moindre bruit.

J'aimerais le quitter mais j'ai peur de ce qu'il pourrait nous faire.

Je n'ai ni famille ni ami en Martinique.

Je souhaiterais partir avec mon fils en Métropole et une fois la bas, déposez une main courante contre mon époux et l'informer de ma décision de divorcer.

La question que je me pose est la suivante: vais-je être accusée de kidnapping d'enfant si je pars en France avec mon fils et refuse de revenir en Martinique?

Je ne sais pas si cela va être pris en considération, mais mon fils me supplie chaque jour de partir car il a vraiment peur de son père.

Merci pour vos précieux conseils.